Nations Unies S/2012/631



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 août 2012

Original : français

Lettre datée du 13 août 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2060 (2012) du Conseil de sécurité, en date du 25 juillet 2012. Au paragraphe 13, le Conseil a prié le Secrétaire général de reconstituer pour une période de 13 mois le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée, qui sera composé de huit experts, en mettant à profit, selon qu'il conviendra, les compétences des membres du Groupe de contrôle créé par les résolutions antérieures, notamment la résolution 2002 (2011), en accord avec les résolutions 1907 (2009), 2023 (2011) et 2026 (2012), afin qu'il puisse s'acquitter de son mandat élargi.

En conséquence, je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée, j'ai nommé les experts suivants :

Coordonnateur du Groupe de contrôle

M. Jarat Chopra, Canada (spécialiste de la région)

Somalie

M. Babatunde Taiwo, Nigéria (spécialiste de l'armement)

M. Jörg Roofthooft, Belgique (spécialiste des transports et des questions maritimes)

Mme Kristèle Younès, Liban (spécialiste des questions humanitaires)

Mme Jeanine Lee Brudenell, États-Unis d'Amérique (spécialiste des questions financières)

Érythrée

M. Emmanuel Deisser, Belgique (spécialiste de l'armement)

M. Aurélien Llorca, France (spécialiste des transports)

M. Dinesh Mahtani, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (spécialiste des questions financières)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-46386 (F) 150812 150812





